



UNIVERSITÉ
LAVAL
Faculté des sciences
de l'administration

MNG-6009 : Les systèmes de gestion du développement durable SECTION : H Automne 2011

Cours hybride

Enseignant : Olivier Boiral (Professeur titulaire)

Plages horaire du cours :

• **Cours en salle :**

Mercredi	7 septembre 21 septembre 5 octobre 19 octobre 9 novembre 23 novembre 7 décembre	PAP 3215	18h30-21h20
----------	---	----------	-------------

• **Classes virtuelles (cours par Internet) :**


Voir les dates (semaines) exactes dans le syllabus


Site du cours : <http://www.webct.ulaval.ca>

*Coordonnées et disponibilités du professeur

Olivier Boiral
Professeur titulaire

Pavillon Palasis-Prince, local 1638
Olivier.Boiral@fsa.ulaval.ca

 418-656-2131 poste 4776


 418-656-2624

Disponibilités :

Les mercredis après midi ou sur rendez-vous

Soutien technique :

Comptoir d'aide APTI (CAA)
Pavillon Palasis-Prince, local 2215
caa@fsa.ulaval.ca

 418-656-2131 poste 6258

<http://www.fsa.ulaval.ca/azimut/>

Horaire : automne et hiver

Lundi	08h15 à 21h45
Mardi	08h15 à 21h45
Mercredi	08h15 à 21h45
Jeudi	08h15 à 21h45
Vendredi	08h15 à 21h45
Samedi	09h00 à 16h00
Dimanche	09h00 à 16h00

***Introduction**

Les questions environnementales et le développement durable en général constituent aujourd'hui des enjeux stratégiques pour nombre d'entreprises, en particulier dans l'industrie. Les pressions réglementaires et sociétales pour le respect des écosystèmes imposent des contraintes et des changements auxquels peu d'organisations peuvent se soustraire sans compromettre la légitimité de leurs activités. Autrefois limitées à des changements surtout techniques, les actions environnementales s'attachent de plus en plus à remettre en cause de façon globale les habitudes de gestion et les opérations à l'origine des rejets de contaminants. La mise en œuvre de principes de management visant à intégrer ces préoccupations dans la politique et dans les opérations de l'entreprise est au centre des "systèmes de gestion environnementale", dont la norme ISO 14 001 constitue désormais le modèle de référence international. Ces systèmes de gestion sont de plus en plus intégrés dans une démarche plus globale de développement durable, qui entend intégrer les enjeux environnementaux, économiques et sociaux.

Le développement durable est de plus en plus considéré comme une des responsabilités principales de la haute direction des entreprises mais aussi de l'ensemble des gestionnaires et des employés qui sont appelés à s'impliquer dans la mise en place de politiques et de pratiques dans ce domaine. Dans ce contexte, les questions environnementales et de développement durable en général tendent à devenir une préoccupation de tous et de chacun plutôt que la responsabilité exclusive de services techniques spécialisés. D'une part, les gestionnaires et les employés sont appelés à tenir compte des enjeux du développement durable dans leurs activités quotidiennes sans toujours bien savoir ce que ce concept implique concrètement. D'autre part, les responsables et les techniciens de l'environnement doivent de plus en plus se familiariser avec les principes des systèmes de gestion comme ISO 14001 ou ISO 26000 pour sensibiliser le personnel et promouvoir cette dimension au sein des différentes fonctions de l'entreprise. La connaissance de ces systèmes est donc un atout de plus en plus important, tant pour les futurs gestionnaires, appelés à prendre des décisions pouvant avoir des impacts significatifs sur les écosystèmes ou sur certains enjeux éthiques, que pour les spécialistes de l'environnement, de plus en plus confrontés à ces nouveaux outils de gestion.

C'est dans ce contexte que s'inscrit ce cours sur les systèmes de gestion du développement durable, qui est ouvert tant aux étudiants de maîtrise de la faculté des sciences de l'administration qu'à ceux d'autres disciplines. Le cours n'exige pas de connaissances préalables. Il est obligatoire dans le MBA en responsabilité sociale et environnementale des organisations.

Ce plan de cours est un contrat entre vous et l'enseignant. Il définit en quelque sorte un mode d'emploi, non seulement pour le matériel didactique du cours, mais aussi pour le cheminement que vous devez adopter et les différentes exigences auxquelles vous devez répondre. Si vous avez des commentaires ou des questions, veuillez contacter votre enseignant.

***Objectif général du cours**

Le cours n'aura pas pour objectif de former des "spécialistes" du développement durable ou de la fonction environnement, mais de donner une vision globale des problèmes de développement durable auxquels sont aujourd'hui confrontées les entreprises et de proposer des outils de gestion concrets pour y faire face. Les participants au cours seront amenés à prendre conscience de la complexité et des enjeux du développement durable à partir d'études de cas, d'exemples vécus et de réflexions plus théoriques. Bien que surtout centré sur le management environnemental et la prévention de la pollution industrielle, le cours s'attachera aussi à sensibiliser les étudiants à des enjeux de développement durable plus larges, qui transcendent les frontières de l'organisation : relations avec les parties prenantes, reporting social et environnemental, gestion des crises, responsabilité sociale corporative, etc. Les normes internationales de gestion, plus particulièrement la norme ISO 14 001, serviront de toile de fond à une analyse des aspects humains et stratégiques de la gestion du développement durable dans les organisations.

***Objectifs spécifiques**

De façon plus spécifique, les étudiants devront être en mesure, à l'issue de ce cours :

- de comprendre les fondements et les tendances de la gestion du développement durable;
- de connaître les raisons qui motivent la prise en compte du développement durable dans les organisations;
- de comprendre le vocabulaire ainsi que le cadre institutionnel et international des normes internationales de gestion sur les enjeux du développement durable;
- d'identifier différents types de système de gestion environnementale, dont celui proposé par la norme ISO 14 001;

- de connaître les principales propositions de la norme ISO 14 001, les moyens de les mettre en œuvre et les enjeux de la certification;
- d'être en mesure de mettre en œuvre dans une organisation une politique de développement durable et des mesures pour la faire respecter;
- de comprendre le rôle et les limites des systèmes de gestion environnementale dans l'amélioration des «performances environnementales» des organisations;
- de connaître différents systèmes de gestion du développement durable et leurs impacts possibles pour les organisations;
- de connaître les objectifs et les limites de la mesure et de la divulgation des performances de développement durable;
- d'avoir une bonne culture générale sur les enjeux du développement durable et sur la façon de les prendre en compte dans la gestion des organisations;
- de savoir faire preuve de rigueur et d'intégrité dans la recherche d'information et dans la façon de citer des références.

*Liens avec les buts et objectifs du programme

Pour maintenir son accréditation AACSB, la FSA doit se conformer aux derniers standards relatifs à l'Assurance of Learning. En résumé, le concept d'Assurance of Learning stipule que pour chacun des programmes menant à un grade universitaire, soit le BAA, le MBA, la M. Sc. et le Ph. D., nous devons établir des buts et des objectifs de programme. Nous avons également le devoir de nous assurer qu'un apprentissage a effectivement lieu pour chacun de ces buts et chacun de ces objectifs. Pour ce faire, nous devons en mesurer le degré d'atteinte dans certains cours ciblés, mais tous nos cours du MBA doivent démontrer un lien avec ces buts et objectifs.

Matrice du programme MBA ¹:

	Degré d'atteinte dans le cours	Méthode d'évaluation utilisée
1. Résoudre des problèmes complexes en contexte d'incertitude	En développement	Questions ouvertes à l'examen final
2. Communiquer efficacement	Intégration	Échanges et études de cas en classe
3. Gérer des équipes de travail	En développement	Échanges et études de cas en classe
4. Reconnaître les principaux enjeux sur les scènes locales et internationales	Intégration	Participation aux forums de discussion
5. Démontrer des aptitudes de leadership	En développement	Échanges et études de cas en classe
6. Utiliser les technologies de l'information et de la communication dans la conception, le design, le développement et la gestion des organisations	En développement	Participation aux forums
7. Favoriser l'adoption d'un comportement socialement responsable	Intégration	Participation aux forums, échanges et études de cas en classe

*Approche pédagogique



Synthèses et débats

Pour comprendre les applications pratiques sur les systèmes de gestion du développement durable qui seront exposées en cours, il est indispensable d'acquérir le vocabulaire et les concepts permettant de donner du sens et prendre du recul par rapport aux situations d'entreprises. L'expérience démontre que la participation en classe est essentielle à l'acquisition des connaissances et des habiletés de gestion que ce cours cherche à développer. La démarche pédagogique privilégiée sera donc interactive afin de stimuler les débats et de mettre en valeur la diversité des expériences et des formations des participants.

¹ L'**amorce** veut dire qu'un apprentissage commence à se manifester chez l'étudiant en lien avec les buts ou les objectifs du programme. **En développement** indique des acquis identifiables en relation avec l'apprentissage de ces mêmes buts et objectifs. **L'intégration** indique que l'apprentissage des buts et objectifs est compris et appliqué de manière pertinente à une variété de contextes ou de situations nouvelles. Un cours donné peut couvrir un ou plusieurs buts et objectifs de programme. Aussi, un cours peut amorcer l'apprentissage d'un but et intégrer l'apprentissage d'un autre, selon les habiletés et les compétences visées par le cours.



Lectures obligatoires et complémentaires

Une série de lectures provenant du site Internet vous seront proposées afin de vous permettre d'assimiler les concepts en lien avec la matière. Toutes les lectures obligatoires du cours seront accessibles sur Internet.



Présentations PowerPoint

Afin de synthétiser la matière, une série de présentations PowerPoint ont été préparées dans le but de regrouper les informations essentielles des cours en classe.



Capsules vidéo

Les vidéos et autres documents d'illustration proposés dans les différentes séances du cours contribuent à mettre en perspective la matière de chaque séance à partir de court reportages, d'illustrations et d'entretiens avec des spécialistes. Ces documents audiovisuels sont la plupart du temps très concis et ne représentent pas un substitut aux lectures de chaque séance, mais plutôt un support à ces dernières.



Travail de session – étude de cas (en équipe)

Les étudiants devront réaliser une étude de cas en équipe durant la session. Un des principaux objectifs de cette étude de cas sera d'intégrer et d'illustrer les concepts du cours.



Forums de discussion

L'activité des forums a pour but de favoriser l'assimilation des concepts du cours et se substitue aux 3 heures de cours normalement données en classe. Pour chaque séance du cours à distance (voir tableau 1 plus loin), les étudiants devront répondre à au moins 3 questions. Les étudiants peuvent également réagir à une ou plusieurs interventions de leurs collègues plutôt que de répondre à une question spécifique soulevée. Chacune des réponses devra faire un maximum de 20 lignes. Essayez d'être aussi concis et clair que possible. Vous avez au maximum de 2 semaines après la date de chaque séance pour répondre aux questions sur la thématique qui s'y rapporte. Pour chaque séance, ce travail devrait représenter tout au plus 60 à 90 minutes environ. Il est important de noter qu'il n'y a pas nécessairement « une seule bonne réponse » à ces questions, qui visent surtout à solliciter votre réflexion personnelle et votre compréhension des thématiques du cours. Il est également normal que certaines questions vous semblent plus simples que d'autres, et vous pourrez choisir ces dernières en conséquence, après avoir pris autant que possible un peu de temps pour lire attentivement les autres. L'évaluation de la participation aux forums se fera en deux étapes. Elle tiendra compte de l'assiduité de la participation et de la qualité des réponses.



Examen (final)

Consultez la section *Évaluations* pour plus de détails.

Encadrement

Le calendrier de travail proposé dans la section *Contenu du cours* est dans une certaine large mesure adaptable selon votre horaire. En effet, la formule d'enseignement hybride permet de combiner les avantages des cours à distance et en classe. Cependant, il est essentiel d'adopter un rythme d'apprentissage régulier dès le début du cours afin de respecter les échéances fixées notamment au niveau de la participation aux forums. La personne inscrite reste bien sûr la seule gestionnaire de son temps, mais elle s'engage à remettre les travaux notés aux moments prescrits sous peine de sanction.

Des rétroactions par l'entremise des forums de discussion et par courriel vous seront fournies. Ces rétroactions sont de nature formative et visent à supporter la compréhension de la matière (contenu), et la capacité d'intégrer les acquis d'apprentissage (concepts et lectures). Évidemment, vous pourrez communiquer avec le professeur par courriel pour lui poser des questions plus spécifiques.

Concernant les forums de discussion, le professeur consultera tous les messages mais ne répondra pas nécessairement à toutes les questions. Vous êtes invités à soumettre des réponses sur les forums. C'est un lieu d'apprentissage où l'erreur est permise.

Remarque par rapport à l'encadrement : Le professeur visitera le site du cours deux fois par semaine. Les questions ne seront pas traitées instantanément. Les réponses aux courriels personnels seront effectuées deux

fois par semaine. Afin d'éviter des délais supplémentaires, il est recommandé d'être explicite dans vos questions et vos commentaires (ex: spécifiez les noms des documents et les pages référées).

Calendrier du cours

La session est divisée en 13 séances. Pour avoir la description complète des activités, consultez la section *Séances* de votre site de cours. La répartition des séances en classe et par Internet est indiquée dans le tableau ci-après.

Les séances du cours s'articuleront autour de trois parties:

- Les enjeux environnementaux et les stratégies de développement durable;
- Les normes internationales de gestion du développement durable;
- Les enjeux émergents et transversaux.

Le cours reposera sur une démarche hybride : la moitié des séances se donnera en classe et l'autre moitié par Internet. Cette alternance a pour but de diversifier les approches pédagogiques en favorisant le travail à distance (séances par Internet) et les interactions en classe (séances en classe).

Tableau 1 : Répartition des séances en classe et par Internet

Thématiques des séances	En classe	Par Internet
1. Introduction (7 sept.)	X	
Première partie : Les enjeux environnementaux et les stratégies de développement durable		
2. Les grands enjeux environnementaux (14 sept.)		X
3. Les systèmes de gestion environnementale (21 sept.)	X	
4. Les stratégies de développement durable (28 sept.)		X
Deuxième partie : Les normes internationales de gestion du développement durable		
5. Les systèmes de gestion ISO: principes et application (5 oct.)	X	
6. La norme ISO 26000 et les relations avec les parties prenantes (12 oct.)		X
7. La mise en œuvre du système ISO 14001 (19 oct.)	X	
8. Les rapports de développement durable et les normes du GRI (26 oct.)		X
Semaine de lecture (du 31 octobre au 4 novembre)		
Troisième partie : Les enjeux émergents et transversaux		
9. La dimension humaine et préventive de la gestion environnementale (9 nov.)	X	
10. Les principes de l'écologie industrielle (16 nov.)		X
11. L'éthique des affaires (23 nov.)	X	
12. La gestion des crises (30 nov.)		X
13. Examen final (7 déc.)	X	

Contenu et activités

Séance 1. Introduction – 7 septembre 2011 (séance en classe)

- Objectifs du cours

- Présentations
- Explication du plan de cours
- Constitution des équipes
- Introduction générale

PREMIÈRE PARTIE : LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET LES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Séance 2. Les grands enjeux environnementaux – semaine du 14 septembre 2011 (séance par Internet)

- La définition et les fondements du développement durable
- Les grands enjeux écologiques et leurs liens avec les activités industrielles
- Le rôle et la responsabilité des entreprises
- La dimension stratégique et internationale des enjeux environnementaux
- Le concept d'externalités

Séance 3. Les systèmes de gestion environnementale – 21 septembre (séance en classe)

- Des études d'impacts aux systèmes de gestion environnementale (SGE)
- Définition et caractéristiques des SGE
- Les aspects sociopolitiques et juridiques à l'origine des SGE
- Les aspects stratégiques, économiques et industriels à l'origine des SGE
- Complexité et contingence de la relation économie-environnement
- Diversité des SGE : exemples et typologie

Séance 4. Les stratégies du développement durable – semaine du 28 septembre 2011 (séance par Internet)

- Les motivations de l'engagement des entreprises pour le développement durable
- Diversité culturelle et ethnocentrisme
- Les grands courants de pensée économiques et religieux
- La relativité culturelle du management
- Le choc culturel et ses manifestations
- Exemples et illustrations : la négociation interculturelle

DEUXIÈME PARTIE : LES NORMES DE GESTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Séance 5. Les systèmes de gestion ISO : principes et application – 5 octobre 2011 (séance en classe)

- Introduction aux normes ISO : historique, vocabulaire, diversité des normes, etc.
- Les normes de gestion ISO 9001 et ISO 14001
- Le cadre de la normalisation (normalisation, accréditation, certification, etc.)
- Les organismes nationaux et internationaux
- Attitude des gouvernements face à la normalisation environnementale
- Le processus de certification : raison d'être et écueils fréquemment observés

Séance 6. La norme ISO 26000 et les relations avec les parties prenantes – semaine du 12 octobre 2011 (séance par Internet)

- Les objectifs et les principales exigences de la norme ISO 26000
- La quête de légitimité des organisations
- La théorie des parties prenantes : les implications pratiques
- La réaction aux pressions externes
- Les approches proactives : avantages et limites
- Les rapports de développement durable et les écueils du «greenwash» (ou écoblanchiment)
- Exemples et applications

Séance 7. La mise en œuvre de la norme ISO 14 001 – 19 octobre 2011 (séance en classe)

- Anatomie de la norme
- Exemples et illustrations des principales recommandations
- Liens entre les propositions de la norme et les principes du management

Séance 8. Les rapports de développement durable et les normes du GRI – semaine du 26 octobre 2011 (séance par Internet)

- Le triple bilan des entreprises
- L'imputabilité des dirigeants par rapport aux performances de développement durable
- Les normes du GRI
- L'utilisation des normes du GRI dans les rapports de développement durable
- La mesurabilité et la comparabilité des performances de développement durable

Semaine de lecture – 31 octobre au 5 novembre 2011

Séance 9. La dimension humaine et préventive de la gestion environnementale – 9 novembre 2011 (séance en classe)

- Fondements de la démarche préventive
- La participation des individus dans la mise en œuvre d'un SGE
- La contribution des aspects humains à l'amélioration des «performances environnementales»
- Exemples et illustrations

Séance 10. Les principes de l'écologie industrielle – semaine du 16 novembre 2011 (séance par Internet)

- Du développement durable à l'écologie industrielle
- Les éco-parcs industriels
- Le cycle de vie des produits
- Exemples et applications
- Perspectives d'avenir de l'écologie industrielle

Séance 11. L'éthique des affaires – 23 novembre 2011 (séance en classe)

- Légalité et légitimité
- Relativité historique et culturelle de l'éthique
- La dimension systémique de l'éthique
- L'éthique environnementale

Séance 12. La gestion des crises – semaine du 30 novembre 2011 (séance par Internet)

- Les risques majeurs
- Les crises environnementales
- Exemples et applications
- La gestion des crises : prévention, réaction et apprentissage

Séance 13. Examen final – 7 décembre 2011 (séance en classe)

- Examen

*Évaluations et résultats

*Liste des évaluations

Les évaluations suivantes sont utilisées dans ce cours :

Évaluation	Date de remise ou de l'événement	Mode de remise	Mode de travail	Pondération
Participation aux forums	Au plus tard 14 jours après le début de la semaine correspondante (le mardi 23h59)	Site Webct du cours, section forums de discussions	Individuel	40%
Travail de fin de session (en équipe)	Mercredi, 30 novembre 2011, 18h30	Site Webct du cours, boîte de dépôt, section « Évaluations»	Équipe	30%
Examen final	Mercredi, 7 décembre 2011, 18h30 à 21h20	En classe	Individuel	30%

Pour ces différents travaux à remettre, les étudiants devront, dans la mesure du possible, faire la démonstration qu'ils ont assimilé les concepts et les thèmes abordés en classe ou dans les lectures. Des références explicites à ces concepts et à ces thèmes devront donc être introduites de façon claire et convaincante dans les travaux. La pertinence et la précision de ces références représenteront de principaux critères d'évaluation des travaux individuels et en équipe.

Participation aux forums du cours (40%)

Description et consignes

Pour chacune des six séances par Internet, les étudiants devront répondre à au moins 3 questions posées dans les forums de discussion. Les étudiants auront 14 jours pour répondre aux questions du forum de chaque séance. Les réponses en retard seront pénalisées à raison d'un point par jour de retard. L'assiduité dans les lectures et la participation aux forums peut notamment être mesurée par la fréquentation du site Internet du cours. Afin de faciliter cette évaluation et pour des raisons de copyright, les étudiants ne doivent pas imprimer ou copier les lectures du cours sous forme électronique.

Les résultats de la participation aux forums seront communiqués aux étudiants en deux temps : après les 3 premières séances (20 points) et après les 3 suivantes (20 points).

Chacune de ces deux évaluations se fera selon le barème suivant :

- Intégration des lectures, des vidéos et des concepts du cours : 8 points;
- Qualité de la réflexion : 4 points;
- Style, orthographe, présentation : 4 points.
- Assiduité dans les lectures et la participation aux forums : 4 points

Certaines questions inscrites dans les forums pourront être utilisées pour les examens, en particulier l'examen final. La participation aux forums contribue donc à vous préparer pour les examens.

Travail de fin de session (en équipe) (30%)

Description et consignes

Ce travail aura pour but d'appliquer les connaissances du cours sur les systèmes de gestion du développement durable à un contexte concret, voire dans le milieu de travail des participants, et de familiariser ces derniers avec la démarche de conseil en développement durable. À partir d'informations sur les problèmes de développement

durable d'une entreprise ou d'un projet industriel (crise environnementale, développement d'une politique de développement durable dans une PME, projet d'implantation d'une usine, projet de développement d'un centre de récupération et de recyclage, etc.), vous rédigerez une étude de cas.

Dans un premier temps, vous présenterez la situation de l'entreprise. Cette présentation doit avoir la longueur moyenne d'une étude de cas (une dizaine de pages environ) et exposer de façon dynamique un ou plusieurs problèmes de développement durable qui appellent des décisions de la part des gestionnaires. Dans un second temps, vous analyserez le cas et proposerez des solutions suivant la démarche expliquée en classe : explication du problème (analyse causes-conséquences), définition des objectifs, options possibles, évaluation des options, choix d'une option, planification de la mise en œuvre. Votre analyse devra compter environ de 10 à 15 pages.

Il n'est pas question de trouver des solutions techniques à des problèmes complexes d'ingénierie environnementale. Votre réflexion doit plutôt porter sur les aspects managériaux, décisionnels et stratégiques. Il est souhaitable de disposer d'informations suffisantes (articles, communiqués, études d'impacts, sites Internet d'entreprises ou de groupes environnementaux, etc.) pour ce travail qui exige un effort de synthèse. Vous pouvez, par exemple, regrouper des textes sur un problème d'actualité bien couvert par la presse, se référant à une entreprise ou à une problématique de développement durable et pouvant se prêter à une étude de cas. Vous pouvez également contacter une entreprise en proposant vos services pour analyser une problématique de développement durable spécifique et proposer des solutions (le nom de l'organisation peut rester confidentiel). Une autre possibilité est d'analyser la politique et les actions de développement durable d'une organisation en particulier à partir des documents disponibles en faisant toujours des liens avec le cours. En effet, avec le développement du « reporting social et environnemental », de plus en plus d'organisations diffusent des informations détaillées sur leur engagement en matière de développement durable (voir par exemple à ce sujet les informations et les exemples sur le site du [Global Reporting Initiative](#)). Dans l'analyse du cas, vous devez prendre la position des dirigeants de l'entreprise ou des promoteurs du projet (et non celle des ingénieurs ou des environnementalistes), mais en faisant preuve d'un certain recul critique et en démontrant votre capacité à conceptualiser la problématique étudiée: quels sont les problèmes rencontrés? Quels sont les concepts, les théories ou les thématiques du cours qui permettent d'apporter un éclairage sur la situation? Quelles décisions les dirigeants devraient-ils prendre? Comment opérationnaliser ces décisions? Etc. Il est important de préciser vos sources d'informations et de les insérer si nécessaire en annexe du document.

Les équipes devront remettre un plan et un bref résumé du cas choisi avant la séance 6. Le travail écrit sera remis au plus tard en version électronique en format Word le mercredi 30 novembre 2011, 18h30 via la boîte de dépôt prévue à cette fin.

Le document écrit sera noté sur 30 points et sera évalué à partir de la grille suivante.

- Intégration claire, précise et pertinente des lectures, des débats et des concepts du cours: 15 points
- Intérêt et pertinence de la problématique exposée: 3 points
- Présentation du cas (première partie): 3 points
- Analyse de la problématique: 3 points
- Pertinence et réalisme des propositions: 3 points
- Style, orthographe, présentation : 3 points

Examen final (30%)

Description et consignes

L'examen final aura lieu à la dernière séance du cours, le mercredi 7 décembre 2011. Il reposera sur des questions à choix multiples visant à évaluer l'intégration des concepts du cours, et sur des questions de réflexion plus ouvertes. Certaines questions ouvertes pourront être extraites des forums de discussions, afin de vous inciter à participer à ces derniers. L'examen se fera à livres fermés et sans accès à un ordinateur ou à des appareils électroniques.

*Barème de conversion

Intervalle	Cote
[100 – 92]	A +
] 92 – 88]	A
] 88 – 84]	A-

Intervalle	Cote
] 77 – 73]	B -
] 73 – 69]	C+
] 69 – 68]	C

] 84 – 80]	B +
] 80 – 77]	B

] 60 – 0]	E (Échec)
------------	-----------

*Résultats

Vos résultats vous seront envoyés via le site Web de cours.

Gestion des échéances et des retards

Le cheminement d'apprentissage proposé au calendrier doit être respecté dans la mesure du possible. L'assiduité aux forums constitue un critère important d'évaluation.

Cependant, il est entendu que certaines circonstances exceptionnelles peuvent empêcher l'étudiant de remettre une évaluation dans les délais prescrits. Dans ce cas, il est de la responsabilité de l'étudiant d'en avertir le professeur et l'administration le plus tôt possible. Ce type de demande ne sera accepté qu'en cas de justification solide, bien étayée et/ou de circonstances exceptionnelles.

Si une demande de délai est acceptée à titre exceptionnel à la fin de la session, l'étudiant se verra accorder une cote « Z » (*note retardée à la demande de l'étudiant*) qui sera convertie en cote définitive (*voir le barème plus haut*) à l'expiration du délai prescrit.

*Plagiat

La FSA ne tolère pas les comportements non conformes à l'éthique. Le [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#) fait état de près d'une vingtaine d'infractions relatives aux études passibles de sanctions. Vous connaissez sûrement les fautes les plus courantes, mais saviez-vous que copier des phrases d'un ouvrage papier ou d'un site web sans mettre les guillemets ou sans mentionner la source constituent deux de ces infractions passibles de sanctions? Ou encore qu'il est interdit de résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots sans en mentionner la source ou traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance. Afin d'éviter de vous exposer à des conséquences allant de l'attribution d'un échec dans un cours au congédiement de l'Université, consultez le site Web suivant : www.fsa.ulaval.ca/plagiat. Vous y trouverez toute l'information utile pour prévenir le plagiat.

Pour confirmer que vous avez bien pris connaissance de ces règles et des exigences du plan de cours, chaque travail écrit devra obligatoirement comporter à la fin du document la grille suivante que vous pourrez utiliser comme liste de contrôle. Cette liste de contrôle reprend les principales lacunes et faiblesses observées dans les travaux remis, de même que les arguments le plus souvent utilisés par les étudiants pour tenter de justifier leur recours au plagiat. Il vous est donc demandé d'en tenir compte très attentivement et de répondre aux questions par oui ou par non. Si vous répondez non à une de ces questions, vous devez fournir une explication écrite. Les étudiants qui n'intègrent pas la liste de contrôle complétée dans leur copie auront un zéro au critère « style, orthographe, présentation » de la grille d'évaluation.

Cette liste de contrôle devra être signée et remise au professeur lors de la troisième séance du cours en classe (Voir sur le site Webct la liste en format Word à la séance 3)

Nom de l'étudiant :		
Numéro de matricule :		Adresse email :
Liste de contrôle des principales règles et exigences concernant les travaux écrits		
Les règles du plan de cours concernant le plagiat et les sanctions disciplinaires en cas d'inconduite à ce sujet (séance 1 du cours) ont été lues et comprises?	Oui	Non
Les explications sur le plagiat données en classe ont été comprises et, si nécessaire, des éclaircissements ont été demandés au professeur?		
La définition du plagiat, soit « copier un auteur en s'attribuant indûment des passages de son œuvre » (dictionnaire Robert), est bien comprise?		
S'il y a des passages empruntés, la source de ces passages (ouvrage, article, site Internet, etc.) est indiquée clairement, sans laisser de doute sur l'origine précise de l'emprunt, et de façon à distinguer sans ambiguïtés les passages rédigés par l'étudiant de ceux provenant d'une autre source?		
Tous les passages empruntés d'une autre source (ouvrage, article, site Internet, etc.) sont, sans		

exception aucune, indiqués entre guillemets ou en italiques (« citation » → référence à indiquer ensuite) afin de signifier clairement qu'il s'agit de citations et non de passages rédigés par le(s) étudiant(s)?		
La distinction entre l'emprunt d'une idée ou d'une information générale et l'emprunt mot à mot ou littéral d'un texte d'une ou plusieurs lignes rédigé par un autre auteur est clairement comprise. Pour l'emprunt d'une idée, la source est à indiquer sans guillemets; par exemple (Mintzberg, 2007) avec la référence en bibliographie. S'il s'agit de l'emprunt littéral (copier-coller) d'un passage rédigé par un autre auteur, le début et la fin de ce passage doivent être spécifiés entre guillemets ou en italique afin d'éviter toute confusion sur sa source et séparer ainsi clairement ce qui est rédigé par l'étudiant de ce qui ne l'est pas. Dans le cas d'un copier-coller, se limiter à utiliser de façon imprécise des notes de bas de pages sans indiquer clairement par des guillemets ou par un texte en italique où commence et où finit le passage emprunté d'un autre auteur peut être considéré comme du plagiat.		
Il est compris que, dans le cadre de l'analyse d'ouvrage et des forums de discussion, la contribution à un travail ne peut se limiter à des « copier-coller » provenant d'une source quelconque, même si cette source est indiquée quelque part en référence, par exemple dans une note de bas de page?		
Il est compris que recopier un document en changeant seulement quelques mots de place et/ou en ajoutant des fautes d'orthographe et/ou en faisant une traduction littérale d'une source rédigée dans une autre langue constitue du plagiat?		
Le travail remis est original et ne provient pas d'une autre copie déjà soumise dans un cours différent ou par un autre étudiant?		
Le site WEB de la FSA consacré au plagiat (http://www5.fsa.ulaval.ca/sgc/plagiatbaalaval), en particulier le Quiz pour vérifier vos connaissances en la matière, ont été lus et compris (ces documents font partie des lectures obligatoires de la séance 1)?		
Si vous avez répondu non à une des questions ci-avant, veuillez expliquer pourquoi ici		
SIGNATURE DE L'ÉTUDIANT		

Il convient de rappeler que l'intégration explicite des lectures, des débats et des concepts du cours représente une part très importante de l'évaluation pour tous les travaux du cours (voir les grilles d'évaluation). Dans ce contexte, recourir de façon systématique à des « copier-coller » n'apporte généralement pas de valeur ajoutée aux travaux remis, lesquels exigent un effort de réflexion et d'intégration adapté aux exigences du cours. Cette intégration doit se faire autant que possible en faisant référence de façon précise et explicite à des lectures obligatoires ou facultatives (dans ce cas, indiquer les sources), à des discussions ou à des présentations qui auront eu lieu en classe (préciser si nécessaire la séance), ou encore à des concepts qui auront été exposés durant le cours. Cette remarque s'applique pour les réponses aux forums du cours. Pour plus de clarté, vous pouvez éventuellement indiquer ces concepts en caractères gras ou au début de votre travail.

*Règles disciplinaires

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 28 à 32 du Règlement disciplinaire. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante : http://www.ulaval.ca/sq/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf

Matériel didactique

Dans le cadre des activités de ce cours, vous aurez à vous procurer du matériel didactique et à consulter les ressources pédagogiques sur le site du cours.

Liste du matériel obligatoire

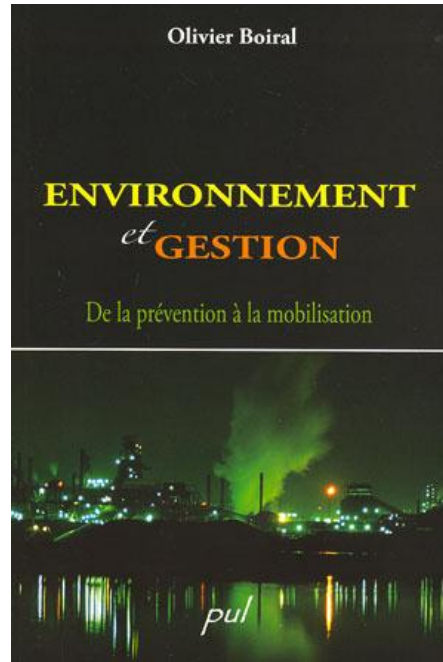
- Les lectures obligatoires du cours reposeront sur un ouvrage et sur un site Internet.

- L'ouvrage obligatoire est :

Boiral, O. (2007), *Environnement et gestion: de la prévention à la mobilisation*, Québec: Presses de l'Université Laval, 360 pages.

ISBN : 978-2-7637-8489-2

Ce livre est disponible chez Zone Université Laval. Vous pouvez également le commander en ligne sur leur site Web à partir de l'adresse suivante : <http://www.zone.ul.ca>



Les autres lectures obligatoires seront accessibles via le site Internet du cours dont le mode d'accès et le fonctionnement seront expliqués à la première séance. Ce site regroupe également diverses informations, dont les principales diapositives exposées en classe.

Matériel informatique et logiciel

Site du cours

Le site du cours est situé sur la plate-forme de cours [WebCT] de l'Université Laval. Voici l'adresse pour accéder à la plate-forme de cours : <http://www.webct.ulaval.ca>.

Si vous n'avez jamais accédé à cette plate-forme de cours, veuillez consulter le [Guide étudiant WebCT] à l'adresse suivante : http://www.fsa.ulaval.ca/apiti/guide_webct/guide_etudiant_webct_distance.pdf.

Si vous êtes inscrit au cours mais que vous n'avez pas accès au site, veuillez vérifier votre inscription dans le système « Libre-service Web des études ». Voici l'adresse pour accéder à ce système : <http://www.capsule.ulaval.ca/>.

Matériel requis

Pour pouvoir suivre ce cours, il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur de technologie récente doté idéalement d'une connexion Internet à haut débit. Une grille des spécifications matérielles et logicielles est disponible à l'adresse suivante : http://www.fsa.ulaval.ca/APTI/guide_webct/considerations_techniques.pdf